

L'État a confié à RTE la mission de créer une ligne électrique 400 KV entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent. Environ 65 km entre Camargue et Alpilles.

RTE a choisi la pire des solutions en proposant une ligne aérienne au lieu du projet d'enfouissement d'une ligne 525 KV en continu. Sous la terre et au fond du Rhône. Les arguments d'RTE contre cette solution ne tiennent pas.

Le rejet de cette option est principalement son coût élevé. 3 à 4 milliards d'euros contre 300 millions d'euros pour le projet en aérien. Selon RTE.

Ce prix paraissant vraiment élevé, j'ai entrepris des recherches au cours desquelles je me suis rendu compte qu'aucun projet, même de bien plus importants, n'atteignaient ces prix.

Les deux exemples ci-dessous étayaient mon propos.

L'entreprise INELFE, société mixte entre une entreprise française, RTE justement et une entreprise espagnole, REE, construit une ligne 525 KV de 5 GW et de 400 km de long. (93 km sur terre, 300 km sous la mer et 1,3 km dans un tunnel). Pour 1,95 Milliards d'euros. Avec 2 postes de conversion de 4 hectares à chaque extrémité. Curieux, non ?

L'entreprise italienne Prysmian Group enterre 1100 km de doubles lignes, sur 3 sites différents et éloignés les uns des autres, pour la somme de 2,8 milliards d'euros. 2 gigawatt mais à un prix défiant toute concurrence. Ramené à 4 gigawatt, cette entreprise enterre ses lignes pour 2,5 millions d'euros du km quand RTE pour Fos/Jonquières demande 4,6 millions du km en aérien. On est loin de du rapport de 1 à 10 voire 1 à 13 annoncé par RTE.

RTE a aussi fait une faute grave en soumettant aux représentants des services de l'État, aux élus et aux membres d'associations une aire d'étude de moindre impact qui a été agrandie sans que les interlocuteurs d'RTE n'aient été avertis que des centaines d'hectares avaient été ajoutés, notamment sur les communes de Tarascon, Arles et Saint-Martin-de-Crau.

Cette nouvelle aire a été validée le 16 novembre par la sous-préfète des BdR et le 26 janvier par le préfet des BdR.

- Est-ce qu'il y a eu des appels d'offres pour ce projet ?
- Qu'est-ce qui justifie que l'enfouissement soit si cher pour ce projet RTE par rapport à d'autres ? Dont un RTE ?
- Qu'est-ce qui justifie que le passage en aérien d'RTE soit lui aussi si onéreux ? 2 millions d'euros du km.
- L'augmentation du nombre de pylônes surbaissés dû à un éventuel passage près des zones militaires ne va-t-elle augmenter encore augmenter la note ?
- Pourquoi ne pas tenir compte du coût d'exploitation 4 à 5 fois plus élevé pour l'aérien que pour l'enterré ?
- Pourquoi ne pas tenir compte dans le projet des coûts financiers générés par d'éventuelles tempêtes, incendies, voire sabotages d'une ligne aérienne alors que pour une ligne enterré le risque est quasi nul ?
- Pourquoi ne pas tenir compte du coût des indemnisations des riverains impactés ? Quasi nul en enterré.
- Pourquoi ne pas tenir compte des indemnisations aux mairies. 5592 euros par pylône et par an. Plus d'un million d'euros par an. Non concerné en enterré.
- Les énergies fossiles devant disparaître pour fabriquer de l'électricité, les énergies vertes seront-elles suffisantes en 2028 pour alimenter la ligne et quelle assurance avons-nous l'électricité transportée sera vertueuse ?
- Pourquoi ne pas admettre que cette décarbonation va avoir une balance négative entre emplois créés et emplois perdus ? Car ce projet va tuer le tourisme qui est la composante principale des territoires dans les fuseaux ?
- Est-ce qu'RTE a chiffré l'impact négatif pour le tourisme (hôtels, gîtes, locations, camping), pour l'événementiel (locations de salles, de Mas) et pour les activités en plein air (haras, manades) ?
- Est-ce qu'RTE a chiffré les pertes de valeurs immobilières générées par la présence de pylônes de 60 m ?
- Où sont les études prouvant l'innocuité des champs magnétiques et électriques ? Hommes et animaux.
- Pourquoi avoir conservé les parties de fuseaux situées sur une aire d'étude qui n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable sur les communes de Tarascon, d'Arles et St-Martin de Crau ?
- Comment peut-on ignorer le cône de vue de la D570 sur l'abbaye de Montmajour ?

Je suis contre ce projet écocide et cher. RTE doit revoir sa copie et nous présenter un projet enterré à un prix raisonnable. S'il en est incapable il doit passer la main à ceux qui maîtrisent. Cela donnera du travail aux dix usines françaises qui fabriquent des câbles pour Prysmian Group.